

Claudine GANTER

De: 68 BAL Urbanisme - PPA <urbanisme.ppa68@alsace.eu>
Envoyé: lundi 15 décembre 2025 08:26
À: Claudine GANTER
Cc: DHUME Benoît; FEIG Caroline
Objet: Projet de modification n°3 du PLU de RIQUEWIHR / avis de la Collectivité européenne d'Alsace
Pièces jointes: 20251209_Modification 3 du PLU - CEA.pdf



Bonjour,

Par courrier en date du 9 décembre 2025 réceptionné le 12 décembre, vous avez transmis à la Collectivité européenne d'Alsace pour avis le projet de modification n°3 de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce dossier a pour objet de modifier les points suivants du PLU :

- Interdire la création de nouveaux accès pour les commerces, restaurants et hébergements hôteliers, ainsi que de nouvelles devantures commerciales sur les remparts Nord (rue du Steckgraben) et Ouest (rue des Casernes, rue dite de Sébastopol).
- Adapter les normes de stationnement en zone UA
- Faire évoluer les activités autorisées, les règles de construction et les OAP du secteur 1AUb du Pfaffenbrunen.

Ce dossier n'appelle pas d'observations. Il convient de souligner que le premier point contribue à la mise en valeur du cadre architectural et historique des remparts et s'inscrit dans une vision globale de préservation du patrimoine et de la qualité de vie.

Cordialement,

